

## 16-10-05 IPOR Mississauga Audio FR

P. Grant : Bonsoir tout le monde. Bienvenus. Mon nom est Pamela Grant. Je suis un des membres de l'équipe et je facilite et je suis le conseiller stratégique pour cet examen indépendant des organismes de surveillance de la police. Pendant quelques minutes d'introduction je vais vous présenter le reste de l'équipe.

Ce soir ce que nous aimerions faire c'est de nous assurer que nous ayons toutes les opportunités d'entendre chacun d'entre vous, comme nous l'avons fait alors que nous nous déplaçons dans toute la province. Il y a 19 de ces réunions publiques qui sont tenues tout autour de la province. Hier soir nous étions à Brampton dans la région de Peel et ce soir nous sommes à Mississauga. Nous avons eu une série de participants pendant ces deux jours et je vois des visages familiers donc merci encore d'être venus. Je sais que tout le monde est vraiment très occupé et qu'on essaye tous autant que possible de nous assurer de terminer à 8 h. J'apprécie vraiment votre aide pour cela afin que nous puissions écouter tout le monde, entendre parler de tout le monde et avoir terminé à 8 h.

Avant de commencer je voulais m'assurer que tout le monde sache que les toilettes sont à l'extérieur dans le couloir. Donc c'est vraiment une réunion très informelle donc si vous devez vous lever et aller vous servir des boissons, du repas et des desserts qui sont ici, et si vous avez des questions, nous serons là pour répondre à vos questions au niveau de la logistique.

Mais avant de prendre trop de votre temps je peux vous présenter M. Michael Tulloch qui dirige ces réunions dans toute la province pour qu'il vous dise quelques mots.

M. Tulloch : Merci Pam. Bonsoir tout le monde. Je veux vous remercier d'être venus. Avant de dire quoi que ce soit je veux reconnaître que nous sommes sur les territoires traditionnels des Mississaugas de New Credit et des Premières Nations et des nations autochtones.

Comme vous êtes au courant, on m'a demandé de faire un examen indépendant des trois organismes de surveillance qui sont l'UES, le BDIEP et le CCOP, c'était au mois d'avril de cette année qu'on m'a demandé de faire ça. Et le procédé pour cet examen c'est d'avoir des consultations dans toute la province. Nous avons fait entre 19 et 21 consultations publiques. Nous avons aussi et nous allons continuer à avoir nombre de consultations privées avec des participants avant que le processus soit complété.

Donc à la fin du processus de consultation j'ai vraiment beaucoup d'espoir que nous ayons vraiment une vision d'ensemble par tout le monde qui ait un intérêt au niveau de cet examen de surveillance de la police. J'espère aussi que les recommandations que nous aurons à la fin seront vraiment utiles pour continuer et procéder avec notre rapport final.

Comme Pamela vous l'a dit, je ne veux pas passer trop de temps à vous parler parce que nous voulons vraiment entendre parler, vous entendre parler et je veux entendre vos idées, votre point de vue, vos expériences. Et je veux aussi

vous assurer que quoi que ce soit que vous dites sera considéré par l'équipe de l'examen.

La nuit dernière – je voudrais corriger une des choses, une des questions qui était dite, c'est que le chef de la police n'était pas présent avec nous à Brampton et elle s'était renseignée et j'avais pensé qu'avant cette réunion, je me disais que ces réunions étaient vraiment pour le public donc je lui avais suggéré de ne pas venir.

Donc ce que je peux vous dire, et on fait ça avec tous ces participants et ces chefs de la police parce qu'on considère que ces réunions du public sont pour le public et pour les points de vue, et on reconnaît aussi que nombre des points de vue peuvent ne pas être donnés vraiment librement s'il y a une présence policière un petit peu trop forte. Donc c'était vraiment une décision que j'avais prise au préalable dont je prends – j'assume l'entière responsabilité pour cela. Mais c'est pour nous assurer que nous ayons vraiment des voix pleines et des gens qui se sentent libres pour nos citoyens de l'Ontario.

Donc avant de commencer je vais demander à Danielle Dowdi de venir et de vous donner un petit aperçu du processus que l'on va suivre.

D. Dowdi : Bonsoir tout le monde. Merci d'être venus.

Donc à l'arrière de la salle vous allez voir qu'il y a des documents sur une table. J'espère que tout le monde a eu l'opportunité de récupérer un formulaire des questions. Il y a aussi une page qui donne un aperçu des trois organismes que nous allons examiner, et c'est sur ces organismes que vous allez avoir une conversation ce soir.

J'ai juste une petite réserve pour votre information, c'est que notre mandat n'est pas pour revisiter des jugements passés ou des cas passés ou des conclusions. Donc c'est important que vous compreniez cela, c'est qu'au niveau de l'examen, nous voulons entendre parler de vous mais s'il y a certaines de vos attentes, que vous sachiez que nous n'allons pas revoir des cas individuels et des cas passés qui auraient été clos.

Voilà la présentation par le juge de paix Tulloch, Pamela et moi-même. Nous allons passer directement aux discussions des tables rondes. Nous allons vous demander de revoir toutes ces questions pour à peu près 45 minutes. Pamela, notre facilitatrice, va garder le chronomètre et quand le temps est terminé, on fera à peu près – on passera à peu près une heure pour entendre vos commentaires. Donc quoi que ce soit comme commentaires et questions que vous voulez qu'on sache, vous nous en faites part à ce moment-là.

[Partie directement en français par Danielle] (Inaudible) ...notre interprète Violaine est en arrière de la salle et elle a les écouteurs pour écouter cette réunion.

[L'interprétation reprend] Nous sommes aussi sur les médias sociaux dont on peut faire des tweets live. Donc comme vous savez aussi, cette réunion sera enregistrée et sera mise sur notre site internet donc si vous ne voulez pas être

filmés, assurez-vous que le dos de votre tête seulement soit visible depuis la caméra.

Donc on est sur Facebook, on est sur Twitter, on est aussi sur Instagram. Donc on va faire des tweets ce soir avec le #BeHeardON et on fera aussi des tweets au niveau de #IndependentReviewON. Donc s'il vous plaît, envoyez vos questions, partagez vos pensées, on voit tout. Je vais faire des tweets, Mathieu également qui est à l'arrière de la pièce. D'accord? Merci.

P. Grant : Merci Danielle. Merci Monsieur le juge de paix Tulloch. Je vois qu'on a fait un bon travail pour être bien des tables rondes. Je vais demander à cette table de trois personnes seulement si vous pouviez vous déplacer là-bas afin que nous ayons un bon groupe avec lequel travailler.

Est-ce que tout le monde s'est assuré que vous ayez bien les questions sur la table? Je pense que peut-être – c'est seulement pour nous assurer que chaque table ait bien les questions. Et ce qui va se passe ensuite, vous aurez 45 minutes en tant que groupes pour parler, discuter des questions, comme a dit Danielle, et si vous pouvez formuler d'autres idées que vous voudriez que M. Tulloch et l'équipe entendent. Vous aurez ensuite seulement quelques minutes pour faire votre rapport.

C'est vraiment votre opportunité, si vous êtes le porte-parole, et je suggère que chaque groupe désigne quelqu'un qui fera le rapport ensuite. Et bien sûr, vous pouvez toujours aider la personne qui rapporte s'ils ont oublié quelque chose ou si vous pensez à quelque chose à ce moment-là. Juste pour vous rappeler qu'on veut entendre parler de tout le monde donc, s'il vous plaît, gérez bien le montant de temps que vous occupez pour nous répondre.

Comme vous avez une opportunité ici de contribuer à la conversation, si pendant les mois à venir ou au mois de – milieu novembre vous avez d'autres commentaires, d'autres pensées, vous pouvez nous envoyer des soumissions écrites par courriel à [info@policeoversightreview.ca](mailto:info@policeoversightreview.ca) n'importe quand pour pouvoir ajouter ce que vous avez peut-être dit ce soir ou peut-être pour encourager d'autres personnes qui ont quelque chose à dire à nous faire part de leurs commentaires.

Donc maintenant il est juste un petit peu après – 20 minutes après 6 h donc on va avoir l'opportunité d'avoir les groupes de discussion pour 45 minutes. Je vous donnerai un petit peu des mesures au niveau du temps mais le reste de l'équipe et moi-même nous allons tourner dans la salle pour faciliter, répondre à vos questions, écouter, si cela vous convient, et on espère que vous passerez un bon moment et que nous entendrons... On est vraiment impatients de vous entendre. Quarante-cinq minutes qui commencent maintenant. Merci.

Homme : On va commencer à recevoir vos commentaires maintenant.

Joanne : Mon nom est Joanne Makazi (ph) et la raison pour laquelle je suis ici ce soir c'est que mon frère, Michael Makazi, a été tué par la police il y a un peu plus de deux ans. Donc mon point de vue sur l'UES et les organismes de surveillance de la police ne sont pas très positifs.

Nous avons parlé à la table pour voir un petit peu le consensus général et ce qu'il est. Je pense que nous sommes tous d'accord qu'avec l'UES il ne devrait pas y avoir d'anciens officiers de police. Ils ne peuvent être indépendants au niveau des enquêtes. Ils ont des lunettes teintées qu'il n'y a aucune impartialité à ce niveau-là.

Trois des personnes qui sont à la table sont des amis de la famille et n'avaient pas entendu parler du BDIEP non plus du CCOP. Seulement l'UES. Et avant que Michael ait été tué, ils n'avaient jamais entendu parler de ces organismes. Et pour être vraiment honnête, aucun des membres de la famille Michael n'avait entendu parler de ces institutions.

Nous pensons que du dépistage de drogue de tous les officiers de police devrait être obligatoire, que ce soit fait tous les six mois. Mais entièrement, quand un policier a déchargé son arme à feu, il devrait être testé au niveau des drogues immédiatement. Nous avons une petite compagnie de transport et nous testons régulièrement nos conducteurs, surtout si quelqu'un est impliqué dans une collision, c'est automatique. Donc si quelqu'un a vraiment beaucoup de pouvoir et qu'il porte un revolver et qu'il a la capacité de tuer qui que ce soit d'entre nous, il devrait être testé, un test de dépistage pour les drogues.

[Applaudissements]

Et je peux passer cela à...

P. Grant : Y a-t-il quelqu'un d'autre à votre table qui souhaiterait dire quelque chose avant que nous passions le micro?

Dan : Mon nom est Dan Real (ph). Je suis un ami de Joanne et de sa famille. J'ai entendu leur expérience.

Il est vraiment intéressant de savoir que si vous avancez au niveau de la justice et qu'on a l'impression que toujours au moment c'est que la victime l'a mérité et qu'il avait fait quelque chose de mal à un moment ou à un autre, ce qui n'était pas le cas au niveau de la situation de (Nom). Donc au niveau des enquêtes qui se sont passées, la plupart des temps ça revient où il n'y a aucune charge d'accusation qui soit passée. Donc on dirait que la police va s'en sortir toujours et qu'il n'y a aucune opportunité d'accuser ces officiers de police et de les rendre responsables de ce qu'ils ont fait en fait.

Nous avons parlé également de la question numéro 7, est-ce que les noms devraient être rendus publics? On a parlé que la plupart des organisations et des affaires ou des rôles que les gens jouent, il y a toujours un moment ou un autre où le nom va devenir public. Il y a seulement dans le cas de la police que leurs noms ne sont pas rendus publics. À chaque fois que quelqu'un poursuit en justice quelqu'un d'autre qui doit de l'argent ou quoi que ce soit, le nom sort toujours d'une façon ou d'une autre et on a l'impression que le seul groupe dont les noms ne sortent jamais ce sont les officiers de police. Donc on pense que c'est un standard vraiment injuste à ce niveau-là.

??? : Y-a-t-il autre chose?

Dan : Il y a aussi une des choses que l'on a vues. Les amis qui ont regardé la famille qui a traversé tout ça, c'est le montant d'argent qui a été dépensé, non seulement pour l'enquête mais pour appeler le soutien aussi des officiers de police qui ont été impliqués, tout ce qui se passait derrière les rideaux, le coaching, comme vous voulez appeler ça, et de l'autre côté, le manque des services pour les victimes et pour la famille, et pour Joanne et toute sa famille alors que tout l'argent est dépensé pour les officiers, alors que cela leur a coûté énormément d'argent à la famille.

Il n'y a rien qui leur permette de récupérer un petit peu de ces dépenses donc vraiment, en final, donnez-leur le pouvoir d'avoir des moyens financiers pour continuer la bagarre dans les situations qui sont vraiment injustes dans lesquelles ils ont été placés. Ça serait juste.

[Applaudissements]

P. Grant : Merci.

Wayne?

Dwayne : Bonsoir tout le monde. Mon nom est Dwayne. Je suis ici pour participer à ces discussions aujourd'hui, et en regardant les papiers ici, je ne connais pas ces agences de surveillance à part l'UES. Je n'en ai pas vraiment entendu parler mais au niveau de la discussion que l'on a eue et où l'UES est censée enquêter sur les policiers, en parlant à mes amis, on dirait qu'il devrait être un groupe qui devrait faire la police des polices pour protéger des citoyens.

Je n'ai pas eu trop de problèmes avec la police moi-même donc je n'ai pas grand-chose au niveau – de négatif à rapporter. Mon collègue ici vous parlera un petit peu plus ce dans quoi il a été impliqué et son expérience.

Homme : Mon nom est Chelsea (?) Alexander. Il y avait un peu plus de personnes à notre table mais ils ont dû partir. Donc on a regardé seulement la première et la deuxième question. Pas toutes.

La plupart des gens ne connaissaient pas vraiment mais connaissaient un peu l'UES mais ne connaissaient pas du tout les autres. L'UES on savait un petit peu ce que ça faisait.

Quand on est passés à la deuxième question et au niveau des interactions avec la police, avec les expériences positives ou négatives, là on a parlé un petit peu plus. On a partagé différentes histoires. J'ai partagé des histoires personnelles. J'ai eu un certain nombre d'interactions avec des policiers. Certaines positives; il y a des officiers de police dans ma famille. Et j'ai aussi eu un certain nombre d'interactions négatives à partir de l'âge de 10 ans jusqu'à il y a quelques jours.

Donc au niveau de ces interactions, je pense que ce qui est vraiment pertinent, puis les conversations que l'on a eues c'est aussi où des officiers de police se parlent. On parlait aussi de la transparence, de la surveillance. Il faudrait que le

peuple ait le sentiment qu'ils ont du pouvoir. Je veux avoir le sentiment d'avoir un recours si quelqu'un m'agresse.

Quand j'étais un enfant, si j'avais des interactions négatives, j'habitais à Rexdale, je pouvais aller voir des officiers de police avec les autres amis jusqu'à ce que je parle à mon oncle qui est vraiment un grand gars en disant, « nous on a besoin d'aide. » Et à ce moment-là ça s'est arrêté. Mais c'était le recours que j'ai eu à ce moment-là. Ma maman n'aurait jamais pensé à rapporter et à faire une plainte. Donc on disait que si on faisait cela, le courroux de Dieu allait vous tomber dessus à un moment ou à un autre.

Donc je suis ami avec des officiers de police. On a eu des conversations ici à la table. Je peux comprendre que même en tant qu'officiers de police, on peut comprendre qu'il y a certaines personnes dont les actions reflètent de façon négative sur les policiers qui sont bons. Donc vous pouvez peut-être essayer de vous séparer, de ne pas traîner avec eux, de vous retourner. Vous ne voulez pas voir ce qu'ils font mais ils savent quand même ce que les autres font. Donc au sein de la force des polices, c'est vraiment difficile au sein même de la force de police de tenir les autres responsables. Donc comment est-ce qu'on peut s'attendre à ce que des membres du public puissent les tenir responsables? Si ça ne peut pas arriver à l'intérieur de la force de police, ça doit arriver quelque part ailleurs, peut-être au niveau des organismes de surveillance.

[Applaudissements]

P. Grant : Merci Chelsea. Est-ce que vous pouvez passer le micro à Sarah là-bas s'il vous plaît?

Sarah : Merci tout le monde. Mon nom est Sarah. Je vais faire écho à de nombreux soucis qui ont déjà été partagés.

À notre table, à la question 1, si nous connaissons ces organismes de surveillance, on était assez confus. On en a entendu parler. L'UES, oui, parce que c'est dans les médias donc on est au courant de ce qu'ils font. Mais pour la plupart d'entre nous, nous ne sommes pas au courant de ces organismes et de ce qu'ils font. Donc on se disait que si nous ne sommes pas au courant, le public n'est de toute évidence pas au courant. Donc quand vous avez entendu parler par les autres tables, donc si vous avez un souci et que vous voulez rapporter, vous ne savez même pas où vous tourner.

Donc la question ensuite c'est, si nous avons eu des bonnes ou mauvaises expériences. À cette table, pas directement. Pourtant nous avons aussi parlé des interactions avec la police. Nombre d'entre nous ont eu des vraiment bonnes expériences avec la police à des moments où on en avait besoin et d'autres ont eu des expériences plutôt traumatisantes avec la police, moi-même incluse, que ce soit de façon directe au indirecte. Donc en résultat de ces expériences nous nous faisons beaucoup de soucis.

Donc au niveau de ces expériences et de mon expérience personnelle, je ne me sentais pas à l'aise de rapporter ce dont j'avais fait les frais parce que la situation impliquait non seulement des officiers mais aussi des superviseurs qui auraient

dû être à l'aise de rapporter sur la conduite d'un des officiers. Mais il n'était pas à l'aise donc évidemment, je n'aurais pas été moi-même à l'aise pour aller voir une autre agence après cette expérience. Et je pense que nombre d'autres personnes font écho à mon expérience.

Nous avons aussi senti que la police, quand ils ont des situations, surtout avec des gens qui ont des problèmes de santé mentale, ils manquent d'une formation. Nous réalisons qu'il y a vraiment un écart qui doit vraiment être comblé, surtout pour des gens qui sont à risque ou qui ont des crises au niveau de la santé mentale. Je ne suis pas – je ne vais pas partager tous les détails mais j'ai vu des situations où les officiers de police ont répondu de façon vraiment inappropriée et ont escaladé les individus qui sont en situation de crise au lieu de faire une désescalade

Donc avec tous ces éléments mis ensemble, on ne peut pas dire que les citoyens puissent se sentir en sécurité pour rapporter donc ils se sentent sans pouvoir, sans espoir pour pouvoir rapporter des issues qu'ils ont avec la police.

Nous avons parlé un petit peu de la transparence et de responsabilité. On a été vraiment pris au niveau des premières parties à qui ces organismes rapportent. Qui est-ce qui les gouverne? Est-ce que c'est l'UES qui les gouverne? Est-ce que c'étaient les civils? Où est-ce qu'on va?

On se disait que si ces agences sont mises en place, elles ne doivent pas être constituées d'anciens officiers de police. Mais on n'est pas au courant non plus de la procédure pour employer des individus qui sont dans ces organismes. Les personnes qui sont ici à la table et qui sont responsables de l'examen ne sont pas sûrs non plus. Donc encore une fois, il y a une mauvaise communication par rapport à ça et, évidemment, un manque de transparence.

On avait l'impression aussi, au niveau de nos sentiments, que cette information devrait être rendue publique. Si un officier de police est impliqué, on pense qu'il devrait y avoir une banque de données qui soit disponible pour le public où les officiers qui sont impliqués dans les incidents, que ces données soient rendues publiques, surtout si l'officier est condamné. Et je pense qu'il doit y avoir aussi, encore une fois, une banque de données qui rassemble tout cela, tout comme il y a pour des professeurs, par exemple, ou d'autres professionnels dans les industries. Il y a un code de conduite dont ils sont responsables et s'ils violent ces règles de conduite, il y a un recours et le public est mis au courant de leur malversation.

Donc nombre d'entre nous sentions que nous n'étions pas à l'aise pour rapporter. Nous avons peur des représailles. Si on faisait un recours, on pense aussi qu'il n'y a pas assez d'informations qui soient disponibles pour le public comment rapporter, où et quand. On pense aussi qu'il y a un manque de transparence et aussi que les données soient rassemblées et rendues publiques.

Donc je ne sais pas si quelqu'un d'autre à la table a quelque chose d'autre à dire. Je vais passer le micro à Elizabeth. Merci.

Elizabeth : Bonsoir tout le monde. Mon nom Elizabeth Philip (ph). Je suis venue au Canada dans les années 70. Je raccourcis un petit peu. En raccourci, je travaillais à ce moment-là 2 dollars 10 par heure, je travaillais à nettoyer des toilettes. C'était à l'époque. Et j'ai réussi. J'ai travaillé de 1974 jusqu'à 2010 et en 2010 j'ai dit, je devais me mettre à la retraite, j'étais fatiguée. Je travaillais à mi-temps en 1974 jusqu'à ce que j'aie eu une attaque cardiaque en 2013.

Le problème est que j'ai reçu de l'argent d'une société le 26 septembre 2006. L'argent a été mis sur mon compte en banque le 28 septembre 2006. Je suis allée à la banque, le relevé de banque montrait pas d'argent à la fin du mois. Un soir donc je suis allée à la banque et le gérant de la banque a dit : « Comment ça se fait que cet argent est parti? Qu'est-ce que vous en avez fait? » Et ce manager est parti de la banque donc le nouveau manager est venu. Donc je lui ai demandé sur cet argent qui aurait dû être déposé sur mon compte. Et nous ne sommes pas des enfants. Si vous donnez un chèque à quelqu'un et que vous voulez que cette banque soit déposée sur votre compte en banque qu'on a conseillé de fermer et que j'ai cherché cet argent, on ne l'a jamais trouvé.

Quand j'ai téléphoné quant à cet argent qui faisait 2 014 dollars, je pense, certaines personnes doivent savoir ici qu'en 2013, quand je suis allée à la banque, le gérant de la banque a dit : « Non, on n'a pas d'argent. Emmenez donc la banque au tribunal. »

Je travaillais à ce moment-là et peu de temps après j'ai eu une attaque cardiaque ou un AVC. Donc je me disais quoi, j'ai fait quoi, 52 000 dollars et on m'a montré juste le devant du chèque et on m'a dit que j'avais pris cet argent. La signature avait l'air d'être la mienne donc on m'a dit que, « vous l'avez pris cet argent. » C'est ce qu'il m'a dit. Et j'ai dit : « Vraiment? »

Donc quand on nous a dit – ils avaient manqué un paiement. Ils le savaient à ce moment-là. Cet argent est allé sur mon compte en banque et quand la personne a fermé le compte...

P. Grant : Elizabeth, il vous reste seulement une minute. Est-ce qu'il y a quelque chose de spécifique que vous voudriez dire?

Elizabeth : Je veux savoir – donc quand j'ai dit à la police, ils sont allés à la banque pour faire une enquête et le gérant de la banque les a arrêtés en leur disant que j'étais confuse. Et tout s'est arrêté. Donc j'imagine que la police au niveau des lois et de l'ordre, je ne savais pas quoi faire. Donc merci.

P. Grant : Merci. Merci Madame. Elizabeth, est-ce que je peux seulement...

Interprète : L'interprète s'excuse. Ce n'était pas une attaque cardiaque dont on parlait. C'était un accident cardiovasculaire.

H. Singh : Mon nom est Harkirat Singh. Je suis un des trustees pour Peel et je suis un orateur aussi à mi-temps dans un collège. Donc je suis ici pour partager mes expériences – au collège de Sheridan, pardon. Je n'ai pas fait la préparation qu'ont faite les autres mais je vais parler de quelques questions.



Je ne connaissais pas le rôle des organismes à part l'UES. Je n'avais jamais entendu parler des autres, des autres organismes. J'ai eu des bonnes et mauvaises expériences avec la police. J'ai eu de nombreuses expériences négatives ainsi que mes amis, et au lieu de rentrer dans les détails, c'était entre des expériences verbales et physiques. Donc je dis seulement que je représente le cercle de mes amis et de ma famille. Mais c'est au point où c'est vraiment devenu normal; on s'attend à ce qu'on soit malmenés au niveau verbal, c'est arrivé à ce point. Donc c'est quelque chose que l'on est venus à accepter comme faisant partie de la vie. Mais c'est juste une attente qu'il faut faire attention quand il y a des officiers de police.

Et avant je ne m'habillais pas comme ça donc j'ai changé la façon de marcher, j'ai changé mes vêtements donc c'est – voici la façon dont nous sommes conditionnés dès le plus jeune âge.

Si quelqu'un a une mauvaise expérience, est-ce que vous les encourageriez à rapporter? En réalité certainement pas. Quand on était plus jeunes qui venaient – nous étions des jeunes qui avaient un autre style de vie, évidemment, quand on était jeunes, donc des jeunes contre des officiers de police, évidemment, je ne m'attendrais pas à ce qu'ils s'en aillent. C'est aussi au niveau de la sécurité, on ne veut pas avoir des répercussions quand on est jeune. Quand on voit les mêmes officiers de police encore et encore au parc ou quoi que ce soit, donc je n'aurais pas rapporté, certainement.

Est-ce que d'anciens officiers de police devraient être des enquêteurs à l'UES? Non. Évidemment je ne pense pas qu'ils devraient, ça ne paraît pas du tout logique à mon avis. C'est de façon vraiment logique. Quand vous travaillez dans une institution, tout le monde se connaît donc il y a, de toute façon, une camaraderie qui se passe donc cela paraît logique que l'on ne peut faire des enquêtes de façon objective sur quelqu'un que vous connaissez. Donc évidemment, ça n'est pas logique.

Est-ce que l'UES devrait rassembler des données? Oui, tout à fait. Je pense que les officiers de police, comme les professeurs ou comme d'autres employés d'institutions publiques, que ce soit une institution ministérielle ou quoi que ce soit, ça doit refléter la communauté pour laquelle vous travaillez, que ce soit au niveau du langage, de l'orientation sexuelle, etc. La façon dont la livraison de services au niveau de la communauté doit refléter la communauté. Donc je crois vraiment que ces données au niveau des officiers de police doivent aussi être étendues comme dans les autres institutions du gouvernement.

[Applaudissements]

P. Grant : Est-ce que vous pouvez passer le micro à Roger qui est à la table en arrière?

Roger?

D. Campbell : Bonsoir tout le monde. Mon nom est Dwight Campbell. Je fais partie de P-CARD mais je suis aussi un publiciste. Nous étions, en fait, hier, on n'était pas ici, on était à la réunion de Brampton donc nous avons pensé que plutôt que de

redire les mêmes choses qu'on a dites hier, on allait se concentrer sur des choses que l'on n'a pas adressées hier.

Une des choses dont je voudrais parler c'est le manque de discrimination au niveau des forces de police. J'ai le sentiment que si on parle de Peel ou de Brampton où deux tiers de la population sont des minorités visibles, la force de police devrait au moins refléter cela. On ne demande pas grand-chose vraiment. En plus de cela, nombre de police qui sont dans la force, par exemple où je travaille à Peel, la plupart d'entre eux habitent à Barrie ou Kitchener ou quelque part où ils n'ont absolument aucun intérêt pour améliorer ou ce qui concerne la région. Donc si on avait des officiers de police qui étaient de la région de Mississauga ou de Peel, etc. qui fassent les policiers dans cette même région, ils auraient peut-être beaucoup plus d'intérêts à voir des améliorations dans cet endroit. Donc c'était vraiment la question la plus importante.

Au niveau de la collecte de données, c'est vraiment difficile pour vous de juger les progrès sans données. J'ai fait un de mes diplômes en Alabama donc il y a une des choses que j'ai remarquée au niveau du système policier aux États-Unis par rapport au Canada c'est qu'au moins ils reconnaissent qu'ils sont biaisés, ils reconnaissent qu'ils sont racistes ou aussi toutes ces issues. Et ils font une collecte de données là-dessus et ils peuvent au moins suivre s'il y a du progrès. Alors qu'ici on vit un petit peu dans cette bouteille de fausses croyances où on dit que ça n'existe pas.

Donc ce n'est pas aussi ouvert, c'est beaucoup plus systémique et c'est beaucoup plus subtil qu'aux États-Unis mais ça existe toujours. Donc il est quelquefois difficile de dire quelle est la meilleure approche à prendre.

Et en dernier, j'aimerais seulement parler au niveau de la responsabilité. Jusqu'à ce qu'il y ait vraiment un système mis en place où les agences et les policiers reconnaissent la responsabilité, dans ces cas-là on pourra arriver à un point de non-retour comme (inaudible) ou certains des endroits aux États-Unis. Ce que vous avez vu aux États-Unis c'est que nombre des policiers avaient un tel manquement à leurs responsabilités, c'était vraiment des gros problèmes.

Pour moi-même et des personnes certainement dans cette pièce et dans le pays, tout le monde voudrait qu'on arrive vraiment à un bon niveau d'appréhension. C'est mieux que faire des réparations. Donc en plus que de faire ces réunions, il faudrait faire un meilleur travail au niveau de la promotion de ces réunions où il devrait y avoir plus de monde.

P. Grant : Merci Roger.

Latanya?

L. Grant : Mon nom est Latanya Grant. Je suis certaine que nombre d'entre vous savent déjà qui vous êtes (sic).

La première des choses dont je veux parler c'est, est-ce que ces rendez-vous, c'est le deuxième où nous venons, comme on a dit, il y en avait un au JCA à Toronto, nombre de personnes ne savaient même pas que ça avait lieu. Donc je

pense que vous avez ces réunions parce que vous voulez entendre parler de la communauté, donc peut-être qu'il faudrait pousser un petit peu plus au niveau de la communauté. Peut-être que ça devrait être sur CP24 ou le *Toronto Star* ou ce soit sur *Toronto Sun* ou dans tous les journaux. Si vous voulez vraiment que les gens viennent et que vous voulez des chiffres, il faut vraiment faire une meilleure promotion.

J'ai mis sur Facebook mais je ne serais pas à cette réunion si Ranjit ne m'avait pas dit il y a deux jours et c'est pour ça que je suis venue à Brampton. Mais j'ai vraiment le sentiment que nombre des personnes ne savent pas qu'il y a ces réunions. Donc ce n'est pas, quelqu'un va aller sur le site web et regarder ce qui se passe. Il faut aller dans les communautés et dire, on veut entendre parler de vous. Et vous voulez aussi que les gens aillent sur le site et regardent les informations.

Par rapport à l'UES, la transparence de l'UES doit changer. Donc au niveau des investigations, ça doit être rendu public au niveau des enquêtes. Comme je l'ai dit hier, en Ontario c'est la seule province qui ne rend pas enquêtes publiques; on ne devrait rien avoir à cacher et faire comme les autres provinces. Je trouve qu'il devrait y avoir des mises à jour pour les familles. Et s'il y avait des enquêtes, il devrait être de leur responsabilité de contacter les familles et de les informer des progrès. On ne devrait pas nous les chasser. J'ai déjà été dans cette famille, je suis sûre que l'autre famille c'est aussi la même chose; nous devons les pourchasser pour avoir de l'information et c'est comme de chercher une aiguille dans une botte de foin. Et ce n'est pas à nous de faire ça s'ils font leur travail correctement et des enquêtes de façon raisonnable. Nous pensons aussi au niveau de l'autopsie et des rapports de toxicologie doivent être rendus publics à la famille, pas après que l'enquête était faite. Avec Jimmy Carby, on a dû attendre 12 mois, je ne pense pas que ce soit normal.

Au niveau de l'UES je pense que, de toute façon, oui, même pas 10 % de l'UES doit être des anciens officiers de police. Au niveau des délais, il doit y avoir vraiment une limite de durée et si quelqu'un était tué, combien de temps l'argent des contribuables a été mis au travail, j'ai l'impression que rien ne se passe. Je suis allée à l'UES souvent et j'ai vu qu'ils mangeaient au lieu de s'occuper des gens qui ont été tués.

Au niveau de l'accessibilité à l'UES après un incident : au mois de juin une voiture m'a rentré dedans parce qu'un policier – une voiture était poursuivie par la police, on m'est rentré dedans et deux autres personnes. J'ai été blessée ainsi que d'autres personnes. J'ai attendu de 6 h jusqu'à à peu près – ça s'est passé à peu près à 5 h, j'ai attendu jusqu'à 10 h moins le quart pour avoir le rapport et personne n'est venu et je ne savais pas où appeler. Et quand j'ai demandé : « Est-ce que je pourrais téléphoner? », et quand je téléphonais à l'UES, on me disait : « Vous savez, on est fermé maintenant. » Donc il devrait y avoir vraiment un numéro d'accessibilité.

Et pas se demander comment on va mentir au niveau des médias, de donner cette opportunité aux policiers. Il faudrait dire qu'on peut tout de suite appeler l'UES. On n'a pas besoin de les appeler pour qu'ils viennent. Un numéro doit

être vraiment rendu disponible pour tout le monde et si vraiment ils n'ont rien à cacher, ce numéro sera rendu disponible à tout le monde.

Par rapport aux noms des officiers de police, bien sûr qu'ils doivent être rendus publics. Si moi je tuais mon ami, vous sauriez, (inaudible), vous sauriez mon nom, vous sauriez d'où je viens, vous sauriez ce que j'ai fait dans le passé, vous sauriez toute cette information à mon sujet. Donc pourquoi est-ce que ce serait différent pour un officier de police? On devrait avoir un petit peu le rapport au niveau de leurs dossiers, s'ils ont – au niveau de la discipline, s'ils ont harcelé les gens, s'ils ont eu des commentaires raciaux, etc., ces genres de commentaires doivent être rendus publics. Certains officiers ne devraient même pas être des officiers.

Au niveau des contribuables, c'est nous qui payons leurs salaires et donc c'est le droit de la communauté de savoir ce que ces officiers de police font sur le terrain. S'ils ne se conduisent pas de façon appropriée, on ne devrait pas attendre que cette agence de l'UES, qui ne fait pas son boulot de toute façon, les accuse. On ne devrait pas attendre tout ça pour avoir leurs noms, et une famille ne devrait pas aller à leur poursuite pour avoir des informations.

Si les officiers se conduisent de façon correcte, l'information doit être donnée de façon libre s'ils savent que les choses sont faites correctement. S'ils cachent l'information, c'est qu'est-ce qui se passe vraiment derrière les rideaux et est-ce qu'on peut vraiment faire confiance au système? Voilà tout ce dont je voulais parler aujourd'hui.

R. Love : Mon nom est Roger Love, je suis un avocat au conseil au support pour les droits de l'homme. Donc je n'ai pas grand-chose à dire en plus de ce que Latanya a dit.

En tant qu'avocat, si quelqu'un a été résultat d'une bavure ou d'une mauvaise conduite policière, ils peuvent venir vers moi et me demander, « qu'est-ce que je dois faire? » Et c'est mon travail de leur donner les différentes options et de les guider à travers le processus.

Je pense que c'est vraiment un problème quand les gens viennent me voir et qu'ils viennent voir d'autres avocats pour faire du travail de police. On peut – il faut quand même recommander qu'ils fassent une plainte. Si on disait de faire une plainte au niveau des droits de l'homme, je dirais oui, de faire un rapport. Si les gens viennent me voir en disant : « Quelles sont mes chances d'avoir du succès? » très souvent les membres de la communauté juridique pensent que les plaintes que l'on fait n'auront aucun résultat positif et que les enquêtes ne vous donneront pas les réponses que vous souhaiteriez voir.

Donc pour être un petit peu plus concret et pour parler des choses qui peuvent améliorer, je pense que le BDIEP pourrait aussi commencer à faire des statistiques pour savoir quels genres de plaintes sont rapportés contre la police pour voir et déterminer s'il y a un problème, s'il y a peut-être trop d'attention mise sur une communauté par rapport à l'autre. Je sais que c'est censé être accessible et de façon – avec une utilisation facile. Peut-être qu'il faut se bouger vers un système où il y a plus de transparence, où les décisions sont rapportées.

Je sais que pour tout le monde ce n'est pas possible mais pour la plupart des plaintes qui sont mises en avant, je pense que ça serait important afin que le public ait, sache qu'est-ce qui va se passer quand je fais une plainte, comment est-ce qu'on va gérer cette plainte.

Donc encore une fois, je dirais que la transparence pour les décisions, pour les statistiques par rapport à l'UES, je pense qu'il est un petit peu difficile de faire un plaidoyer avec ces gens. La façon dont elle a été conçue, vous donnez l'information à l'UES et ensuite, ils s'occupent du reste. Vous ne savez même pas dans quelle mesure les témoins que vous avez fournis vont à l'UES, vous ne savez pas s'ils ont été interviewés, vous ne savez pas non plus le contenu de ces termes au niveau de l'enquête. On vous donne seulement un rapport à la fin avec les conclusions. Donc au niveau de l'éventail même pour les membres qui puissent faire un plaidoyer pour leurs clients au niveau des enquêtes de l'UES, c'est vraiment très limité.

Encore une fois, je vais souligner cela que je ne pense pas que ce soit quelque chose où seulement les avocats puissent avoir accès. D'avoir un avocat c'est, oui, c'est utile mais si c'est difficile pour moi de faire un plaidoyer, donc imaginez ce que c'est pour un individu qui se représente par lui-même.

Donc je pense que j'en resterai là. Merci.

[Applaudissements]

P. Grant : Merci Roger.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui n'a pas parlé encore? Le jeune homme à la table là-bas peut-être?

Amar Singh : Mon nom est Amar Singh Amagalia (ph). J'ai le privilège d'avoir été élu au conseil de la police récemment. Je veux dire bonjour au président de l'association (inaudible) qui est ici et à mon collègue.

Tout d'abord je m'adresse à la famille de Michael. J'ai entendu ce que vous avez traversé. C'est une perte extrêmement importante. Je ne connais pas les détails mais une fois qu'une vie est perdue, pour les parents c'est terrible de voir des enfants partir. Donc je sais qu'il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éliminer cela et réduire toutes les possibilités.

J'ai entendu et je respecte les commentaires qui ont été fait. Notre conseil va en – on va être plus transparents, plus ouverts avec l'appui de notre chef et avec une meilleure gestion et pour un meilleur service à la communauté. Parce que tout d'abord, notre ordre numéro 1 c'est de servir.

C'est un million de personnes qui sont à Peel. On a 300 000 policiers qui sont vraiment bien donc il y a des choses qui se passent, évidemment. Donc ce qu'on veut faire c'est améliorer la formation. On a parlé de désescalade. On a récemment engagé du personnel de Toronto et qui va donner des formations assez agressives au niveau de la désescalade. J'ai vu des vidéos; ils font du bon travail.

J'ai été présent aussi à une première session au niveau des préjudices de la police. La première étape c'est de reconnaître cela. Et le chef Evans a décidé que c'était absolument obligatoire de chaque employé d'aller faire cette formation d'un jour ou d'un jour et demi. Et aussi le chef de la police veut cela et que ce soit fait vraiment rapidement, elle pense que c'est vraiment important.

Donc on continue d'avancer et de s'améliorer. Donc ce conseil veut vraiment s'engager à écouter les plaintes ou questions que vous avez. Le maire et moi-même avons été présents. On a organisé trois sessions et vous savez tous que ce conseil s'est vraiment battu pour annuler... Quelque chose qui affectait la population d'une façon importante et le gouvernement – on va changer quelques choses au niveau de la législation pour améliorer les choses.

Ce conseil s'est vraiment engagé à vous écouter et à travailler en collaboration avec les services de police pour nous améliorer afin de devenir un service de police qui soit vraiment orienté sur le service. Je peux vous assurer que moi-même et mes collègues nous sommes vraiment – voulons vraiment nous engager à nous améliorer et à vous écouter. Je pense que c'est la quatrième ou cinquième session comme celle-ci à laquelle j'ai pris part pendant les six derniers mois. Je reconnais les souffrances. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'on écoute, on travaille, on avance et qu'on fait que nos délibérations sont plus ouvertes. Pour vous donner un petit exemple, pour la première fois on a ouvert notre réunion au niveau du budget. Nous allons aussi ouvrir des comités où la communauté peut participer parce que vous appartenez à ce conseil.

Donc je vous remercie d'être venus. Aidez-nous, donnez-nous des commentaires, dites à vos amis de venir. Venez à nos réunions. On a justement embauché quelqu'un pour revoir tout notre site internet pour que ce soit plus – utilisable plus facilement parce que c'est une jolie fenêtre pour nous. Donc dans les prochains mois vous allez voir au niveau de l'accessibilité, vous allez voir au niveau des comités, qu'est-ce qui se passe au niveau de l'ordre du jour, etc. Donc on a besoin aussi de vos commentaires.

Donc comme je vous dis encore une fois, on va de l'avant et on est impatients d'entendre vos commentaires pour améliorer encore notre travail. Merci. Merci beaucoup.

Participant : J'ai une question rapide. Par rapport à ce que vous dites de chef Evans...

P. Grant : Il faut pouvoir parler dans le micro afin que ce soit bien enregistré.

Participant : Juste au sujet de ce que vous disiez au niveau du chef de police Evans et de ce que vous travaillez, comment est-ce que vous vous sentez que, l'an dernier, la police Evans est allée à l'encontre de ce que John Tory et le maire Jeffrey voulaient au niveau du cardage qui est une pratique vraiment mauvaise. Elle, elle a dit qu'elle ne travaillait pas pour le maire mais non seulement elle a dit ça mais elle a dit qu'elle n'avait aucune intention d'arrêter cette pratique qui semblait marcher. Donc quand je dis qu'elle – en tant que personne comme jeune homme black qui a grandi à Peel, qui est une victime du cardage très

souvent, donc la plupart des gens dans mon cercle n'ont pas de bonnes expériences avec les forces de police.

Donc pour vous c'est peut-être plus facile et c'est bien que vous parliez pour vous-même mais je ne sais pas si vous reflétez vraiment précisément et partagez avec nous les sentiments vrais que le chef Evans partage. Je ne suis pas sûr que vous soyez sur la même page. Parce que je pense qu'elle est vraiment satisfaite avec le cardage, par exemple. Donc c'est ça.

Amar Singh : Merci pour votre question. C'est une question difficile. Donc je veux dire, une des choses, quand on parle de la diversité, il faut parler aussi de la diversité des opinions. Nous avons un système de valeurs vraiment au niveau de notre conseil. C'est ça qui rend fort. Qui nous dit que de faire des changements c'est facile? C'est très difficile. On essaye de tirer les gens avec nous. Donc je suis tout à fait d'accord avec vous que ce qui s'est passé au mois de septembre l'an dernier. Mais je vais vous dire aussi que depuis nous travaillons vraiment de façon très collaborative avec le chef, depuis le mois de novembre, avant même que je sois président jusqu'au mois de mars.

Donc il y a 170 conseils en Ontario mais c'était le premier conseil qui ait voulu faire une ouverture parce qu'elle a vraiment un point de vue différent quant à servir les gens. On a réussi à se rejoindre au niveau du consensus pour aller de l'avant. Donc on commencé à mettre en place, le 22 avril, qui était huit mois avant la date butoir et avant d'autres conseils. Donc oui, c'était difficile, oui elle avait un différent point de vue mais on a fini par se rencontrer.

Quand on parle de l'ouverture et de la diversité, je veux que vous vous souveniez que la diversité de conversation, la diversité de pensée c'est vraiment aussi important. Donc on veut vraiment que tout le monde se rassemble afin que l'on puisse résoudre les questions avec diplomatie.

Je dirais qu'à 95 %-99 % elle partage les idées du conseil. Mais le chef bouge vraiment très doucement mais on travaille de façon en collaboration. Donc on verra doucement les changements arriver dans le temps. Comme je vous ai dit que les services de police ce sont les premiers à avoir mis en place les nouvelles réglementations qui ont été imposées par le gouvernement et je pense que ça c'est un succès à souligner.

B. Crombie : Merci. Je suis le maire Bonnie Crombie de Mississauga et je suis ravie d'être ici. Je suis désolée d'avoir été en retard; j'avais une autre fonction où être mais – je n'ai pas tout entendu le début mais j'ai entendu beaucoup.

Je voudrais adresser votre question. J'ai fait bouger cette motion. J'ai aussi fait bouger cette motion au niveau de l'audit au niveau de l'équité donc c'est un petit peu difficile à bouger les choses. On a eu un petit plus de mal avec le chef de Peel, c'était vraiment une période très difficile et on a vraiment tous fait une désescalade au niveau des tensions pour réaliser que la province mettait le pied vraiment à l'étrier avec une nouvelle législation.

Et même si le conseil avait demandé à cette chef de suspendre le cardage, on savait que très rapidement la province le demanderait alors que le chef ne le

voulait pas. Donc c'est vraiment un moment où on n'est pas vraiment fier. Je pense qu'il y avait vraiment trop de tension, on était un nouveau conseil. Nous avons élu un nouveau président qui reflète la diversité qui est à Mississauga et à Peel donc on a aussi un maire progressiste donc je pense que peut-être on travaillait trop vite.

Mais on a vraiment un but. Ce but c'est d'ouvrir, d'augmenter l'ouverture, la transparence, la responsabilité, de vraiment nous regarder en se disant, comment est-ce qu'on peut s'améliorer, comment est-ce qu'on peut avancer. C'est pour ça qu'on a demandé cet audit au niveau de l'équité.

Ranjit nous a vraiment donné des cas vraiment importants mais on avait déjà, avant que Ranjit vienne, on voulait avancer déjà. On voulait demander de l'audit. On voulait se tester, voir où on était bons, où est-ce qu'on devrait s'améliorer. Qu'est-ce que d'autres forces font que nous devrions faire aussi nous, surtout au niveau de la question de la diversité. Pourquoi est-ce que la police de Peel ne reflète pas la communauté? Quels sont les obstacles à embaucher des officiers des différentes communautés? Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas plus d'officiers de police qui soient noirs ou qui soient sikhs ou qui soient musulmans? Quels sont les obstacles? Pourquoi est-ce qu'on n'arrive pas à dépasser ce problème où il y a 54 % des minorités qui sont nées ailleurs à Brampton? C'est peut-être encore plus. Donc quels sont les obstacles?

Écoutez-moi bien. La police de Peel essaye. Même nos pompiers ne reflètent pas notre communauté donc notre travail c'est vraiment de trouver ce qu'on peut faire plus. Donc c'est là où on s'est dit que cet audit d'équité nous aiderait peut-être à voir un petit peu mieux de ce qui se passe au niveau de la communauté et dans les autres municipalités, dans les autres forces de police pour reconnaître qu'est-ce qu'ils ont fait, quelles sont les bornes que nous avons achevées et que nous pouvons dépasser.

Donc quand à mon travail, tant que je suis sur ce conseil, et je serai ici pendant un petit moment et après on va changer à Mississauga, vraiment on pense que ce serait vraiment au niveau de moderniser la façon dont on fait la police. Comme par exemple au sujet de santé mentale. Comment est-ce que nos officiers, comment ils gèrent cela sur la rue? Est-ce qu'ils sont formés pour arriver à gérer cela? Au niveau de l'équité, de la diversité, on le considère.

Je suis venue ce soir pour écouter et puis, justement, je prends trop de temps parce que je voudrais vraiment entendre ce que vous dites, et je suis désolée encore une fois de ne pas avoir pu être là auparavant.

J'ai beaucoup de confiance dans le juge de paix Tulloch. Je pense qu'il va faire un très bon travail au niveau de son examen et j'ai vraiment confiance que nous avançons même au niveau du conseil. On demande des changements, ça vient doucement. C'est vraiment difficile de faire un changement. C'est une organisation de 300 000 personnes, on est un petit conseil et on regarde un petit peu ce que les autres font parce qu'ils font plus de progrès. Mais donc on est avec vous. On fait de notre mieux, on est avec vous.



P. Grant : Voilà. Pour vous dire, on va fermer. On va demander au juge de paix Tulloch de donner des discussions.

On peut parler ailleurs. On ne peut pas vous entendre Madame.

Elizabeth : Jusqu'à maintenant la police dans mon coin, quand je téléphonais, ils viendraient pour m'aider. Mais dans mon cas c'est pourquoi est-ce qu'ils auraient considéré le directeur de la banque et me faire apparaître comme une voleuse?

P. Grant : Merci Madame.

Merci encore à tout le monde pour votre contribution. Il y a eu encore beaucoup à dire. On a entendu beaucoup d'opinions diverses ce soir.

Juste pour vous rappeler qu'il y a beaucoup de nourriture ici, sur une notre un petit peu plus légère, et je vais demander au juge de paix Tulloch de donner ses commentaires de fermeture. Merci beaucoup.

M. Tulloch : Merci Pam et Mayor Crombie, merci d'être venue.

J'apprécie vos commentaires. J'ai écouté avec beaucoup d'attention tous vos commentaires au niveau des individus qui ont parlé et qui ont représenté les diverses tables, et comme je l'ai dit hier soir, je vais le répéter ce soir : nous vous écoutons, nous vous avons vraiment bien entendus et nous allons considérer toutes vos recommandations et le rapport reflètera ce que j'ai entendu dans toutes ces consultations publiques. Je vais bientôt prendre un avion pour aller à Sudbury parce que demain – il y aura d'autres réunions demain.

Peel c'est vraiment important. C'est une des plus grosses villes en Ontario. Et je pense que les citoyens de Peel doivent sentir qu'ils sont servis par ces organismes de surveillance et par la police et j'ai beaucoup d'espoir qu'à la fin de tout ce processus, on aura un système plus transparent qui soit plus responsable et qui reflète mieux nos communautés et ce que notre société veut. Encore une fois merci.

J'ai aussi entendu les commentaires, parce qu'il y a de nombreuses personnes qui ne sont pas ici. On essaye, on espère qu'on s'en sortira mieux à faire connaître un petit peu la nouvelle de ces réunions. Nous avons fait de la publicité dans les journaux locaux, nous sommes à la radio. On n'est pas dans tous les médias de toute évidence mais on essaye aussi de vraiment nous faire connaître sur les médias sociaux.

Il y aura encore d'autres réunions publiques dans le Grand Toronto donc je vous encourage vraiment à aller sur notre site web et à diffuser l'information en faisant savoir aux autres où sont les réunions, etc. Les dates sont toutes là-bas et dans la plupart des cas les emplacements sont aussi sur le site web. Donc si vous connaissez d'autres personnes qui sont à London ou Kingston, à Sault-Sainte-Marie, à Ottawa, nous allons aussi dans toutes ces villes et nous allons avoir des consultations publiques dans tous ces endroits parce que chaque juridiction a des questions différentes et des soucis différents. Donc pour que cela soit un

processus effectif, il faut que cela reflète vraiment tout ce que l'on voit dans les communautés dans toutes les provinces de l'Ontario.

C'est vraiment une très belle opportunité pour nous parce qu'au niveau des consultations, ils sont tout à fait d'accord de rouvrir les lois sur les services de police pour qu'ils soient plus transparents. Donc dans tous les cas vos voix ne seront pas gaspillées mais ça sera vraiment utile à la fin.

Donc encore merci d'être venus ce soir.

[Applaudissements]